



la vie
LANDRÉENNE



06 La gestion différenciée des espaces verts

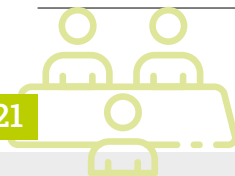
07 Enquête à la bibliothèque

09 Festival Les Muses-en-Troc

Août 2021 • N° 576

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS

PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2021



PRÉSENTS :

Richard ANTIER - Aurélia BLAIS - Sabrina BONNEAU - Philippe BUREAU - Céline CORBET - Saïd EL MAMOUNI - Damien FLEURANCE
Mickaël GIBOUIN - Nathalie GOHAUD - Rodolphe GRASSET - Yolande GUERIN - Nathalie LE GALL - Stéphane MABIT
Jacques MONCORGER - Sylvie RATEAU - Christophe RICHARD - Christophe ROBINEAU - Jacques ROUZINEAU - Myriam TEIGNE
Patricia TERRIEN - Vincent VIAUD

EXCUSÉS :

Stéphane MABIT a donné pouvoir à Christophe RICHARD au point n°1 - Stéphanie SAUVETRE a donné pouvoir à Patricia TERRIEN
Gildas COUE a donné pouvoir à Jacques ROUZINEAU

EST NOMMÉE SECRÉTAIRE : Yolande GUERIN - **ASSISTAIT EN OUTRE :** Nelly BIRAUD, DGS

TIRAGE AU SORT DES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE SIÉGER EN QUALITÉ DE JURÉS D'ASSISES DE LOIRE-ATLANTIQUE EN 2022

En application de la Loi du 28 juillet 1978 et du Code de Procédure Pénale, il est procédé publiquement au tirage au sort des **neuf personnes** de la Commune LE LANDREAU susceptibles de siéger en qualité de jurés aux Assises de Loire-Atlantique en 2022. Les personnes tirées au sort seront avisées personnellement.

CCSL - FEUILLE DE ROUTE MANDAT 2020-2026

M. Christophe RICHARD, Maire, rappelle que l'ensemble des conseillers municipaux a été destinataire, courant mai, de la Feuille de route de la CCSL pour le mandat 2020-2026. Il propose qu'il en soit débattu. Aucune question ou observation ne sont formulées.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 AVRIL 2021

Le procès-verbal a été envoyé à l'ensemble des membres du conseil municipal, M. Christophe RICHARD, Maire, appelle le conseil municipal à émettre des observations.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 29 avril 2021 est approuvé à la MAJORITÉ et 4 CONTRE.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - ACTUALISATION

Après délibération, le Conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, adopte la nouvelle rédaction de l'article 28 du règlement intérieur du conseil municipal.

APPROBATION CONVENTION D'ACTION FONCIÈRE AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE-ATLANTIQUE

Après délibération, le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, approuve le principe de l'intervention de l'Établissement Public Foncier Loire-Atlantique sur le territoire de la Commune suivant les modalités prévues par la convention ci-annexée, autorise

le Maire à signer tous documents se rapportant à cette délibération notamment la convention de mise à disposition.

CONVENTION PARTENARIAT INCLUSION NUMÉRIQUE

Le conseil municipal, après délibération et à l'UNANIMITÉ, autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat avec les communes participantes.

LOTISSEMENT « LES PETITES COSSARDIÈRES » - CONVENTION DE TRANSFERT DES ÉQUIPEMENTS ET ESPACES COMMUNS D'UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT SOUMIS À AUTORISATION D'URBANISME

Après délibération, le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ, approuve la convention de transfert des équipements et espaces communs d'un programme d'aménagement soumis à autorisation d'urbanisme à intervenir avec la société TERRALOIRE pour le lotissement « Les Petites Cossardières », autorise M. le Maire à signer la convention et tous documents y afférent.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL - RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ, sollicite le Conseil Départemental, dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2020, pour les travaux de sécurisation routière :

- Rue Bouteiller de l'Isle dont le coût s'élève à 9 245,02 € HT soit 11 094,02 TTC

- Parking École « La Sarmentille » dont le coût s'élève à 13 312,24 € HT soit 15 974,69 € TTC

s'engage à réaliser les travaux et à prendre en charge les frais non couverts par les subventions sollicitées pour ces opérations, indique que pour la réalisation de ce projet les crédits sont ouverts au budget général de la Commune, sur l'exercice 2021.

ADOPTION NOMENCLATURE M57 POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'UNANIMITÉ, adopte, à compter du 1^{er} janvier 2022, la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et l'application de la M57, pour :

- le Budget Principal,
- le Budget Annexe « Pôle Médical »,
- le Budget Annexe « Alimentation Générale ».

autorise M. le Maire à signer tous documents permettant l'application de la présente délibération.

SUPPRESSION EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉLIBÉRATION

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, rapporte la délibération du 25 mars 2021, décide de limiter l'exonération à 40 % de la part communale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) durant les deux ans suivant leur achèvement pour les nouvelles constructions et assimilées.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL 2021 POUR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'UNANIMITÉ, arrête le montant de la redevance d'occupation du domaine public communal par les ouvrages de distribution de gaz naturel à 522 € au titre de l'année 2021, donne délégation à M. le Maire pour recouvrer ladite somme auprès du concessionnaire concerné, GRDF.

PERSONNEL COMMUNAL - CRÉATION DE POSTES POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉ - PÔLE ENFANCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ, crée 5 postes d'adjoint territorial d'animation pour accroissement d'activité, à temps non-complet (32 heures

hebdomadaires maximum), à compter du 1^{er} septembre 2021 et pour une durée de 12 mois. Leur rémunération sera basée sur l'échelle C1 au minimum l'indice brut 354 indice majoré 330 et au maximum suivant l'indice brut 432 indice majoré 382 en fonction de l'expérience et les diplômes détenus, précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal, exercice 2021, chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés ».

CESSION DE LA PARCELLE AD 18 AU LIEU-DIT « LES PESSES »

Après délibération, le Conseil Municipal à l'UNANIMITE, approuve la cession de la parcelle AD 18 d'une superficie de 630 m² par la Commune à M. Jean-Claude PEIGNE domicilié au lieu-dit « Les Pesses » à Le Landreau, au prix au m² de 0,50 €, précise que la totalité de cette cession, des frais de bornage, d'arpentage, d'actes et de notaire seront à la charge exclusive de M. Jean-Claude PEIGNE, autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL

- Décision n°DC.2021-4 : Contrat de bail logement 13 bis rue des Moulins
- Décision n°DC.2021-5 : Prestation entretien des bâtiments
- Décision n°DC.2021-6 : Consultation démolition ancienne poste - déclaration d'infirmité
- Décision n°DC.2021-7 : Fourniture et acheminement de gaz naturel
- Décision n°DC.2021-8 : Convention de mise à disposition de locaux au Pôle Santé

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Commission Communication

M^{me} Myriam TEIGNE présente le nouveau site internet de la commune réalisé par la société SOLUB. Il sera mis en ligne officiellement en septembre. Les conseillers municipaux sont invités à faire part de leurs suggestions.

Il est rappelé que le 2 juillet, les conseillers municipaux sont conviés à « l'apéro des vacances » offert par la municipalité au personnel communal.

Commission Espaces Verts - Environnement

M. Jacques MONCORGER informe que la commission s'est réunie le 19 mai dernier et a évoqué les points suivants :

- réponse à l'association Terres en Vie,
- utilisation du service de fauchage/ débroussaillage de la CCSL,
- exposition de rue « plantes sauvages »,
- sensibilisation au schéma directeur.

Commission Voirie-Patrimoine

M. Jacques MONCORGER rappelle que la commission s'est réunie le 26 mai dernier et a évoqué principalement les travaux de voirie de La Petite Giraudière et de La Gauterie.

Commission enfance-jeunesse - affaires scolaires :

M^{me} Nathalie GOHAUD informe que le dispositif « argent de poche » accueillera 4 jeunes pendant 3 demi-journées les 7-8 et 9 juillet prochains au sein des services techniques. Ils réaliseront des travaux à la salle de la Tricotaine et au plan d'eau « Les Nouëlles ».

Les rythmes scolaires ont été fixés à 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2021-2022.

Le CME a remporté un vif succès lors de son événement de ramassage des déchets sur la

commune. Les élections du CME ont eu lieu, les nouveaux conseillers se présenteront lors du prochain conseil municipal.

Commission urbanisme

M. Stéphane MABIT indique que les membres de la commission ont participé à des ateliers organisés par le Syndicat de Pays du Vignoble Nantais concernant la révision du SCOT ainsi qu'un atelier organisé par la CCSL « Acupuncture urbaine » dans le cadre du PLUi.

Commission affaires culturelles/sociales

M^{me} Nathalie LE GALL informe que l'association « Les Baronnes » s'est installée dans l'ancienne pharmacie place A. RIPOCHE. Elle réalise une fresque sur les façades et procède à des travaux intérieurs. L'association organisera un week-end festif d'inauguration le 23 juillet. La fête de l'été a eu lieu le 18 juin dernier en présence de la Compagnie Landréenne et a été agréablement accueillie par les landréens, ravis d'investir le cœur de bourg. Pour rappel, le ciné drive aura lieu le 7 août prochain.

Le COPIL en charge du projet de rénovation de la bibliothèque s'est réuni le 29 juillet dernier.

Pour mémoire, le repas des aînés aura lieu le 9 octobre prochain.

Commission - vie associative - sports

M. Damien FLEURANCE souligne que le forum des associations a eu lieu le 5 juin dernier et a accueilli une vingtaine d'associations.

Le RCLL a présenté dernièrement son projet de création d'un terrain afin d'accueillir tous les âges (contrairement au terrain actuel limité aux enfants de 12 ans). Samedi dernier, ils ont remis à M. le Maire, le tee-shirt de l'équipe de France estampillé « Le Landreau ».

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21 h 30.*

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

À 16 ANS POUR LA JOURNÉE

DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



Les jeunes (filles et garçons) qui ont eu 16 ans en septembre sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité et livret de famille) **avant le 30 septembre**.



DÉRATISATION

**Permanence mardi 7 septembre,
de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.**

*Les personnes qui souhaitent
recevoir le bulletin municipal par mail
uniquement sont invitées à contacter la mairie
pour se faire connaître.*

POUR LA VIE LANDRÉENNE OCTOBRE 2021

TRANSMETTEZ VOS ARTICLES

AVANT le JEUDI 9 SEPTEMBRE

Par mail : communication@le-landreau.fr

Protection des données personnelles : Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

NAISSANCES

Camille GERGAUD,
née le 17 juin – 2 Clos du Gotay

Naïa CADUC,
née le 23 juin – 37 Les Vanneaux Huppés

Mëwenn BAUD,
né le 27 juin – 14 La Housière

Matthéo COULAUX,
né le 27 juin – 7 La Bossardière

Selma LFAREH,
née le 1er juillet – 4 Les Jardins du Houx

Rohan JOLLY,
né le 8 juillet – 45 Les Vanneaux Huppés

Tyllian COUÉ PARÉ,
né le 20 juillet – 26 bis Le Grand Chêne

MARIAGES

Jennifer OREGGIA et Jason LE BOULICAUT
10 juillet – 24 bis Le Grand Chêne

Leïla MEBAREK-CHERIF et Mael MORET
17 juillet – 9 rue Bouteiller de l'Isle

Sandy GOURET et Alexandre BÉZIER
31 juillet – 12 rue de Bellevue

Elodie MAINGUY et Anthony GHEZALI
7 août – 205 La Bodinière

Marion CROCHET et Alexis BRELET
14 août – 1 La Guittière

DÉCÈS

Pascale BRELET
14/06/1960-21/05/2021 - 4 Le Landais

Georges CHEVALIER
28/06/1940-07/08/2021 - 6 La Tricotaine

URBANISME

> DÉPÔT DE DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Jean DELUEN – 220 La Bodinière
construction d'une piscine

Jacques BERGOT – 6 Le Grand Chêne
installation d'un carport

Mathieu DUPONT – 3 La Bossardière
création d'ouverture

Charlotte LEBELLOUR – 12 impasse des Roitelets
construction d'une pergola

Emmanuel DOMANGEAU – La Lande
agrandissement d'une maison, garage et carport

Jean DELUEN – 220 La Bodinière
installation d'une clôture

Yann JARNOUEN DE VILLARTAY – 26 rue de la Loire
division en vue de construire

Julie GRAVOUEILLE – 3 Les Jardins de la Loire
construction d'un muret

Sandrine CASSARD – 6 route de la Cale
installation d'une clôture

Pascal PECK – 112 La Bodinière
construction d'une piscine

Mickaël LUCAS – 5 impasse des Lilas
modification de façade

Maud PERIOU – 5 La Bazillière
rénovation d'un bardage

Patrick LAMBOUL – 14 rue des Moulins
construction d'un abri de jardin

Florent LUQUET – 5 rue des Ecoles
extension et installation d'une clôture

David HERVE – La Haute Monnerie
division en vue de construire

Jean Joseph TEIGNE – La Gauterie
division en vue de construire

Frédéric LE TROIDEC – 5 Les Hauts de la Choletterie
construction d'un abri de jardin

> DÉPÔT DE DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Laurent BOSSIS – ZA Le Haut Bois
construction d'un bâtiment

Amélie GIZARD - Rue Arthur du Boisguehenneuc
construction d'une maison

Marie GRIS – La Bodinière
construction d'une maison

SCI SOUS – rue des Chardonnets
transformation de bâtiments viticoles en un logement locatif

Arnaud COUILLAUD – 17 Le Bas Planty
réhabilitation d'un local agricole en habitation avec extension

Jean CHAMPMARTIN – 18 rue des Sports
surélévation et extension

Mickaël HOGNON – Clos de la Houssaie
extension maison

Vincent VIAUD – La Renouère
rénovation de bâtiments agricoles

Nicolas RADER-LETOILE – 1 La Brilletière
construction d'un garage

AFG de Briacé – Château de Briacé
construction de salles de classe

Romain HERBRETEAU – 20 La Bretonnière
réhabilitation d'une cave en maison d'habitation

*Ces déclarations préalables et permis
de construire ont fait l'objet d'un dépôt
au service Urbanisme en vue
de leur instruction et de la prise
de décision par Monsieur le Maire.*



TRAVAUX DE SÉCURISATION

> ENTRÉE DE BOURG

La Municipalité a été sollicitée par les riverains de la rue Bouteiller de l'Isle alertant de leur insécurité quotidienne face à la vitesse des véhicules, au regard de l'étroitesse des trottoirs, voire à l'absence de trottoir certains tronçons.

Sur cet axe Le Loroux-Bottereau-Vallet, le trafic s'est considérablement densifié.



Aujourd'hui, cette rue recense plusieurs non-conformités en matière d'accessibilité.

À terme, la Municipalité envisage l'étude d'un aménagement global d'entrée de bourg. Pour répondre rapidement à la demande des riverains, les élus vont mettre en place une sécurisation provisoire, dès le début de l'automne.

Des aménagements vont être mis en place :

- Allongement de la zone 30 en sortie de bourg,

- Création d'une écluse (rétrécissement de la voie) avec circulation à sens prioritaire,

- Renforcement de la matérialisation au sol des passages piétons (peinture routière et bandes podotactiles),

- Pose de potelets métalliques pour sécuriser les piétons sur les trottoirs,

- Pose de panneaux signalant les différents aménagements.

En parallèle, un réaménagement global de la rue Bouteiller de l'Isle est à l'étude pour une mise en conformité de cette voie d'ici à 2023.



> PARKING DE L'ÉCOLE LA SARMENTILLE

À la demande des enseignants et des parents d'élèves, la Municipalité prévoit durant le mois de septembre (réalisation les mercredis), des travaux sur le parking de l'école La Sarmentille. Des aménagements vont permettre de mieux identifier les espaces des différents usagers (voitures, vélos et piétons) et de sécuriser les lieux.

Une matérialisation des espaces va permettre, selon les occupations :

- la création d'un parking réservé aux enseignants,
- le marquage du parking réservé aux parents,
- le déplacement de la place PMR,
- la création de 4 places « arrêt minute »,
- l'aménagement d'un espace pour le stationnement des vélos avec pose de porte-vélo.



Ces espaces seront matérialisés par une signalétique horizontale réalisée à la peinture routière avec les indications de circulation. Des bordures en caoutchouc sépareront le parking des enseignants du parking des parents et sécuriseront l'espace attente des parents.

La pose de potelets métalliques délimitera l'espace vélo et la voie piétonne.

En complément, du mobilier urbain viendra conforter ces aménagements.

COMMUNIQUÉ DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

SUR LES TRANSPORTS

Lignes régulières :

Les services hiver 2021/2022 des lignes régulières Aléop en Loire-Atlantique seront en vigueur à partir du mercredi 1^{er} septembre 2021.

Certains changements seront opérés sur la ligne 333 desservant notamment Le Landreau.

Les nouvelles fiches horaires 2021/2022 sont disponibles en mairie et consultables sur le site internet :

www.aleop.paysdelaloire.fr.



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

En réponse au passage à une gestion sans pesticides des espaces verts communaux, la Municipalité a fait le choix d'un entretien différencié.

Cette gestion différenciée s'accompagne d'une augmentation nécessaire et parfois conséquente des surfaces enherbées et s'inscrit dans le développement durable. Elle vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponibles avec un cadre de vie de qualité.

En gestion différenciée, rationaliser le fauchage et les tontes, c'est intervenir de manière réfléchie dans le temps et dans l'espace en maintenant un équilibre entre les moyens humains et matériels, et les objectifs visés. Autrement dit, c'est adapter le nombre et la période de fauche en fonction des sites et des saisons! Faucher différencié, c'est faucher moins!

Faucher moins permet de :

- libérer du temps pour une réaffectation à d'autres travaux : les agents peuvent se consacrer à d'autres opérations comme les réfections ou les créations de massifs, etc.
- de réaliser des économies non négligeables : moins d'usure de matériel, moins de consommation en carburant, moins de rejet de CO².

Les espèces animales tirent parti de la végétation en s'y nourrissant, en

s'y reproduisant et en s'y abritant. Les plantes constituent le premier maillon de la chaîne alimentaire qui aboutit aux prédateurs. La prairie (comme la haie diversifiée) est un bel exemple d'écosystème riche en espèces.

Conscientes de la nécessité d'économiser l'eau, les communes remplacent progressivement leurs gazons par une végétation adaptée à la sécheresse.

Pour les agents chargés du fauchage : Le travail est moins répétitif qu'une tonte uniforme, et le résultat peut être très créatif sur certains sites.

LES RÈGLES DE BASE DU FAUCHAGE DIFFÉRENCIÉS

Faucher le moins possible

Le nombre de passages sera réduit au strict nécessaire :

- pour économiser en temps, en usure de matériel et donc en argent dépensé,
- pour limiter son impact écologique (carburant, impact sur l'écosystème fauché...),
- pour des considérations sociales ou esthétiques (une prairie a beaucoup de charme lorsqu'elle n'est pas fauchée).

Faucher le plus tard possible

Les graminées sont généralement les plantes les plus représentées dans les pelouses et les prairies. Il est donc très important de connaître leur cycle végétatif afin de déterminer les

périodes d'intervention.

Ainsi, pour des interventions annuelles, le bon moment est à la montée de l'épi. De manière générale, faucher de manière tardive, à partir de la mi-juillet et, si possible en fin d'été. Couper haut ! La pratique qui consiste à faucher au ras du sol est à proscrire : outre la destruction des plantes et des animaux, elle augmente les risques liés à l'érosion des sols et contribue à l'installation de certaines plantes invasives (renouées, ambrosies, etc.). De plus, le fauchage trop bas induit une usure accrue et une surconsommation inutile (frottement avec le sol). Faucher au-dessus de 10 cm évite de trop porter atteinte à la base des plantes qui abritent beaucoup de larves d'insectes ; un fauchage haut préserve mieux la petite faune. Une hauteur de coupe ainsi relevée a donc aussi l'avantage de soulager le matériel et de faire des économies de carburant et d'entretien.

La gestion différenciée permet aussi de :

- enrichir la diversité biologique dans les parcs, squares et jardins en préservant et en créant des milieux écologiques variés,
- varier les formes de paysages,
- favoriser la nidification et la faune (insectes, araignées, mollusques...),
- adopter des tontes différentes pour les gazons et les prairies de fauche,
- diversifier les plantations.



ON EN PARLE



> ATELIER PHILO.

Pamela Paloscia revient dès ce mois de septembre à la bibliothèque avec les ateliers philo. L'occasion de prendre un temps pour réfléchir sur un sujet et surtout d'échanger! Ici, pas de bonnes ou de mauvaises réponses, juste un débat d'idées, une écoute bienveillante, le tout dans la bonne humeur.

Samedi 25 septembre de 11 h 00 à 12 h 00 pour les enfants de 6 à 10 ans.

Gratuit/Sur réservation.

Vous pouvez noter dès maintenant les dates des prochains ateliers :

Mercredi 20 octobre de 11 h à 12 h 00

Samedi 20 novembre de 11 h à 12 h 00

Mercredi 15 décembre de 11 h à 12 h 00



> ATELIER D'ÉCRITURE

Dans un temps où tout va très vite, où l'immédiateté règne, Gwénaél GAUTIER nous propose justement « de prendre le temps de l'action. Et donc de nous arrêter quelques instants sur ce qui nous entoure, sur ce qui nous saisit et d'en dire quelque chose, un mot, une impression, peut-être même une histoire, un récit. Arpenter les rues, les chemins, un quartier ici ou ailleurs; mais peut-être que l'aventure peut prendre corps et âme dans son salon ou son jardin. Peu importe pourvu que notre regard déborde le cadre habituel de notre quotidien et saisisse ce qui fait trace à nos yeux ».

Ces ateliers d'écriture sont ouverts à tous : ados et adultes, que vous ayez

déjà participé à ce genre d'exercice ou pas. Le maître-mot : plaisir !

4 séances d'ores et déjà à retenir :

Vendredi 17 septembre de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi 8 octobre de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi 12 novembre de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi 3 décembre de 18 h 30 à 20 h 30

> UN GROUPE DE PARENTS D'ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS

La Bibliothèque municipale "Comme un roman" s'associe à l'association "Histoires de Parents" pour vous proposer de venir co-créer un projet, par vous et pour vous les parents. Nous vous proposons de vous retrouver entre octobre 2021 et janvier 2022, pour 4 rencontres.

Objectif : inventer, créer et faire vivre une action répondant à vos besoins.

Premier rendez-vous le mercredi 3 octobre de 19 h 30 à 21 h 30 à la bibliothèque.



> ENQUÊTE À LA BIBLIOTHÈQUE

Vous avez toujours rêvé de prendre les traits d'Hercule Poirot, Miss Marple ou Sherlock Holmes? De résoudre le plus grand mystère du Landreau? Vos petites cellules grises vont être conquises! En effet, un crime odieux va avoir lieu à la bibliothèque... Cette oasis de tranquillité va se retrouver au centre d'une sombre affaire... À vous de mener l'enquête, poser les bonnes questions, avoir l'œil alerte pour découvrir l'identité du ou de la coupable.



Initialement prévue en octobre 2020 et annulée pour cause de mauvais temps, notre « Cluedo géant » est de retour le samedi 2 octobre à 18 h 30 tapantes!

À partir de 10 ans - Gratuit - Inscription obligatoire

PASSE SANITAIRE

Depuis le 9 août, chaque personne âgée de 18 ans et plus doit présenter un pass sanitaire valide pour rentrer à l'intérieur des lieux de culture. Pour les jeunes de 12 à 17 ans, la date d'entrée en vigueur du pass sanitaire est repoussée au 30 septembre. Les bibliothèques n'échappent pas à cette règle...

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale
2. Le certificat de test négatif de moins de 72 heures (tests RT-PCR, antigéniques et auto-tests supervisés génèrent une preuve dès la saisie du résultat par le professionnel de santé dans SI-DEP, qui peut être imprimée en direct et qui est également mise à disposition du patient via un mail et un SMS pour aller la récupérer sur le portail SI-DEP)
3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

Le personnel, dûment habilité par arrêté municipal, devra donc vérifier dès l'entrée du bâtiment, la validité des pass sanitaires présentés via l'application « tousanticovid verif ». Nul ne sera autorisé à entrer sans, mais des solutions seront trouvées pour que personne ne reparte les mains vides.



Enfin, le port du masque est toujours obligatoire à l'intérieur de la bibliothèque (décret préfectoral).

Quoiqu'il en soit, nous restons encore et toujours à votre disposition. Plus d'information sur :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi : 10h30-13 h/14 h-18 h 30

Vendredi : 15 h 30-19 h

Samedi : 10 h 30-13 h

Dimanche : 10 h 30-11 h 30

JOURNÉE FESTIVE



Jeudi 1^{er} juillet, tous les élèves de l'école Sainte-Marie, se sont retrouvés pour faire une « mini-kermesse ». La classe de Chantal a présenté une danse et un chant sur : « Les émotions », la classe d'Estelle sur le « Corona virus » et les élèves des classes de Nadège, Alexandra et Élisabeth ont repris une chorégraphie commencée avec les danseurs de CEP PARTY sur une musique d'Hoschy : « ta marinière ».

Après le spectacle, toutes les classes ont partagé un goûter offert par les APEL, puis les élèves sont passés dans différents stands : course en sacs, lancer, parcours trottinette, Chambouletout... La matinée s'est terminée par un repas kermesse préparé par Philippe : hot dog, frites et glaces !!!!!

Au revoir les CM2

En cette fin d'année scolaire « particulière » sans kermesse, sans sortie scolaire, les élèves de la classe de CM2 ont présenté un spectacle sur « la vie à l'école », qu'ils ont écrit, mis en scène, et joué devant tous les élèves de l'école et toute l'équipe éducative.

Merci à tous les CM2 et BON VENT vers la 6e !!!

Au revoir les maîtresses !

« Adieu nos petites maîtresses de Sainte-Marie, vous faites la classe ici pour la dernière fois. Vous partez de notre école pour d'autres horizons, mais dans nos cœurs, nous ne vous oublierons pas ! ».



C'est en chantant ses paroles que tous les élèves de l'école ont dit : « Adieu à Gaëlle, Céline, Nadège et Élisabeth ».

Puis vendredi 2 juillet a eu lieu le traditionnel verre de l'amitié pour remercier tous les partenaires qui ont participé tout au long de l'année à la vie de l'école Sainte-Marie avec tous les parents, le personnel, les membres des bureaux APEL OGEF et

remercier particulièrement les enseignantes qui partent : Gaëlle, Céline, Nadège et Élisabeth.

La direction sera assurée dès la rentrée par M^{me} Peggy LAURENT.

Pique-nique de fin d'année



Après une randonnée sur les chemins du Landreau, tous les enfants se sont retrouvés pour le traditionnel pique-nique... dans la cour de l'école !

Rentrée septembre 2021

« Finies les vacances, l'école recommence... »

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 2 septembre.

Les élèves de maternelle sont invités à venir déposer leurs affaires lundi 30 août de 16 h 30 à 18 h.

BONNE RENTRÉE A TOUS !



APEEP

LE RECYCLAGE CONTINUE

Retrouvez les dates de nos permanences pour l'année qui arrive !!

- Vendredi 10 et samedi 11 septembre
- Vendredi 27 et samedi 28 novembre
- Vendredi 4 et samedi 5 février 2022
- Vendredi 8 et samedi 9 avril 2022
- Vendredi 24 et samedi 25 juin 2022

Venez rencontrer l'Apeep le jeudi 23 septembre à la petite salle des Nouelles à 20h30

ANIMATION CULTURE

ALP

L'Association Landrénienne de Pêche organise un concours de pêche à la truite le dimanche 19 septembre de 8 h 30 à 16 h 00 à l'étang des Nouelles (si les conditions sanitaires le permettent).

En cas d'annulation, des affiches seront installées à l'étang 10 jours avant pour vous informer.

Merci de votre compréhension.



Le président A.L.P.

L'EXCUSE DU VENDREDI LANDRÉENNE

« L'excuse du vendredi Landrénienne » reprend ses parties de Tarots.

Rendez-vous le vendredi 10 septembre à 20 heures salle des Sociétés.

Parties ouvertes à toutes et tous, débutant ou non.

Première soirée découverte offerte ! N'hésitez pas à nous rejoindre !



LES MUSES-EN-TROC VOUS INVITE LES 10, 11 ET 12 SEPTEMBRE PROCHAINS !


Le pass sanitaire vous sera demandé à l'entrée du festival ; pour ceux qui ne seraient pas vaccinés ni testés, 2 permanences de tests antigéniques gratuits seront proposées les vendredi 10 septembre de 19h à 21h et samedi 11 septembre de 14h à 17h à l'entrée du festival.

PS : Nous invitons petites, moyennes et grandes mains à venir nous aider avant, pendant et après le festival, à partir du samedi 31 août sur le site du festival. Tél. 06 10 10 78 64. Les soutiens peuvent être physique, culinaire, spirituel et spiritueux !

Le festival Muses-en-Troc se déroulera autour de la salle des Nouëlles.

Cette 19^e édition, toujours à prix libre, se jouera en plein air à l'exception de la Cie La Faux Populaire qui jouera Cirque Piètre dans la salle des Nouëlles. La jauge est limitée à 100 personnes et l'entrée payante de 5 à 10 €.

Le vide grenier aura lieu rue de La Loire.

Pour la monnaie du festival : achat de la monnaie du festival à la caisse (les Trocs) pour éviter le brassage de monnaie sur les stands.

Dans cette période « délicate », les voix.es du spectacle vivant nous apparaissent essentielles. Nous partageons la chance et le plaisir d'accueillir au Landreau de nombreux artistes et compagnies : Les Frappovitch, Bakhus, Christine Rey, Cocopilots, Billy Ze Kick... parmi d'autres.

Alors pour fêter toutes les cultures : rendez-vous les 10, 11 et 12 septembre prochains !

*Avec plaisir,
L'équipe des Muses.*

P r o g r a m m e

VENDREDI

20h salle des Nouëlles : Cie La Faux Populaire "Cirque Piètre" jauge limitée à 100 personnes (1h15)

20h15 scène du haricot : Cie Glaz "Immersions" Un spectacle où se mêlant jongle et chant, trapèze et piano (30 min)

21h15 scène musicale : Skanky Combo entre Rocksteady Beat, Jamaican Groove et Reggae-Ska.

22h30 Lechapus il fabrique de la musique électronique avec des déchets plastiques ...

SAMEDI

15h scène des arbres : Le Monde à l'envers ♥ livre-concert à partir de 3 ans Rebecca Bardet et Christine Rey allieront la musique classique et le conte pour les plaisirs de la découverte d'un animal étrange. (30 min)

16h15 scène des arbres : Cie Monad "Yin Zéro" Duo de jonglage et danse Des balles roulent, des corps tournent... (25 min)

17h15 salle des Nouëlles : Cie La Faux Populaire "Cirque Piètre" (1h15) jauge limitée à 100 personnes

17h15 scène du haricot : Cie mO3 "L'Arpenteur" Ardoises, théâtre physique et guitare électrique. L'un arpente les matières. l'autre les sons, entourés de pierres bleues (45 min)

18h30 bar : surprise

19h30 scène musicale : Cocopilots un mélange passionné de reggae et de rythmes latino, une effusion d'énergie positive.

21h scène de l'étang : Cie Bakhus : "Glaucos" danse, parcours, musique live . Avec beaucoup d'humour, les interprètes transforment peu à peu les lieux en un monde de marins hors du temps. (45mn)

22h scène musicale : Octopus King: 4 octopodes nous plongent dans les profondeurs punkabilly du rock'n'roll. Billy Ze Kick mangez la ! mangez la ! Ce samedi sur la scène de Muses !

DIMANCHE

13h30 scène musicale : Imyuan: douceur et harmonie du monde sur fond de harpe et de handpan.

15h15 scène des arbres : Cie Monad "Yin Zéro" entrez dans la transe des derviches jongleurs. (25min)

16h scène des roches : Lagazinière Cie "La Françoise des jeux" Théâtre et objets en rue. Du gros lot au mauvais numéro, la roue tourne ... Venez défier la chance et la fortune . (60 min)

16h15 scène musicale : Asti.ER Duo de Folk Soul guitare. On rit, on pleure, on se met bien !

17h salle des Nouëlles : Cie La Faux Populaire: "Cirque Piètre" jauge limitée à 100 personnes!!

17h15 scène du haricot : Cie mO3: "L'Arpenteur" 100 ardoises à défier en ... (45 min)

18h30 scène de l'étang : Cie Les Frappovitch: ((In) Diligencia) Les Frappovitch, dandys décalés et intemporels, vous invitent à vivre une épopée musicale et chorégraphique. (55 min)

Dimanche 13 de 9h à 18h : VIDE GRENIER !
réservations emplacements au 0610107864

Samedi et Dimanche - Bar et restauration pour tous !

TERRES EN VIE

Les groupes locaux Terres en Vie du Landreau et du Loroux-Bottereau vous invitent à une journée festive le dimanche 26 septembre. Ce sera l'occasion pour vous d'aller à la rencontre de plusieurs artisans bios de l'économie circulaire locale (légumes, fromages, viandes, plantes aromatiques, miel, vin...).

Au programme :

- Propositions de circuits à pied, à vélo ou en voiture, passant par des lieux d'accueil qui vous feront découvrir leurs activités.
- **Pique-nique** à partir de 13 h 00 à la **ferme de la Galaxie Bio** (Le Loroux-Bottereau) avec des animations l'après-midi.

Nous vous espérons nombreux à nous rejoindre, seuls ou en famille, pour ce moment que nous voulons avant tout convivial.

Pour faciliter l'organisation, contactez-nous par mail à l'adresse terresenvie.lelandreau@ecomail.fr ou par téléphone au : 06 87 55 27 90 ou 06 64 19 50 73.

Lien vers le site de l'association : <https://terresenvie.fr/>



HANDBALL

Le Landreau Handball est en pleine reconstruction. Après avoir changé de président et constitué son bureau, le club s'occupe du recrutement.

Nous recherchons activement des joueuses à tous les niveaux mais surtout en senior, débutantes comme confirmées.

Si toi aussi, tu as envie de partager de bons moments dans la joie et la bonne humeur, alors tu es la bienvenue !

N'hésitez pas à prendre contact par mail :
lelandreauhandball@gmail.com



LLH RECRUTE

Sénior Féminine
L'équipe Féminine sénior recrute de nouvelles joueuses !
Débutantes ou confirmées
pour la nouvelle saison 2021-2022

La salle des sports des Nouelles
19 rue de la Loire
Le Landreau 44430

JOINS !

Notre président ! 06 64 11 26 98

Ne pas jeter sur la voie public

ASSOCIATION DYNAMIQUE DE GYMNASTIQUE**D'ENTRETIEN (ADGE)**

La saison 2021-2022 va commencer et nous souhaitons qu'elle se passe mieux que la saison dernière.

Pour quelques-unes d'entre nous, trois cours ont été bénéfiques au mois de juin. Le 24 juin, après le cours, nous avons trinqué en espérant nous retrouver en septembre. Moment de partage très convivial.

Les cours au Landreau reprendront le jeudi 16 septembre, à la salle des Sociétés, de 10 h 45 à 11 h 45.

Valérie, notre dynamique animatrice, assurera de nouveau les cours, et nous partagerons une heure de convivialité, détente et bonne humeur.

Pour la saison 2021-2022, la cotisation annuelle restera la même que l'an passé soit 125 € (dont 38 € d'adhésion et 87 € de cotisation "activité"). Lors du 1er cours, les adhérents pourront signer un renouvellement de licence.

ATTENTION : cette année encore, il faudra un certificat médical datant de moins de 3 mois, pour la reprise des cours. L'adhérent ne pourra pas pratiquer l'activité du 16 septembre SANS certificat médical.

Les personnes qui sont intéressées peuvent nous rejoindre. En cas de première inscription, une fiche sera à compléter et devra être rapportée, accompagnée d'un certificat médical.

En pratiquant une activité physique régulière, vous profitez de nombreux bienfaits : meilleure santé, meilleure condition physique, amélioration de la posture et de l'équilibre, meilleure estime de soi, contrôle du poids, regain d'énergie, renforcement des muscles et des os, détente et réduction du stress, maintien de l'autonomie avec l'âge.



Vous pouvez venir au premier cours gratuitement et sans engagement, ou téléphoner à Marie-Anne pour tout renseignement complémentaire au 02 40 06 42 08

AVEC LE YOGA, RESPIREZ ET SOUFFLEZ!**Les yogis le savent depuis des millénaires, les scientifiques l'ont confirmé, pour la paix du corps et de l'esprit, il n'y a qu'à respirer !**

Quand tout en nous, et autour de nous, s'agite, le yoga nous aide à nous rassembler. Il permet de passer d'un état de dispersion à un état d'attention et favorise l'accès à un grand calme intérieur. Le mouvement se conjugue au souffle, des mécanismes d'auto-guérison se mettent en place, face au stress, à l'anxiété et même face à certaines maladies physiques. Car le yoga permet d'accroître les défenses immunitaires et empêche le vieillissement cérébral. Le sommeil et la mémoire s'en trouvent également améliorés.

Durant nos cours, la variété des postures sont autant d'occasions d'éprouver de nouvelles sensations, selon les possibilités de chacun, dans un esprit de bienveillance, qui échappe à toute intention de performance.

Rentrée 2021-22 au Landreau avec Surya Yoga Club, le lundi à 17 h 00, 18 h 10, 19 h 15 et le mardi à 18 h 30, à partir du 13 septembre 2021 (premier cours découverte gratuit). Salle de La Tricotaine.

Réservations et renseignements au 06 20 64 19 53 - 06 84 35 11 03 et surya.yogaclub@gmail.com

COURS DÉCOUVERTE

Danses de couple :
mercredi 8 Septembre 20 h 30

Danses chorégraphiées :
mercredi 8 septembre à 18 h 30
jeudi 9 Septembre à 14 h

Danse du sensible :
Cours Découverte tout le mois de septembre
jeudi 17 h 15 & jeudi 21 h

Salle La Chapelaine - La Chapelle Basse Mer

**Inscription possible lors du forum
du Loroux-Bottereau le samedi 4 septembre**

06 67 71 54 73
www.dansedusensible44.fr
www.danse divatte.fr

**SECTION LOIRE-DIVATTE**

(Sauts, Lancers, Sprints, Marche athlétique, Demi-fond, Course hors stade, Trail & Marche nordique)

Nouvelle saison 2021/2022.

Nous organisons plusieurs séances d'inscriptions (à partir de l'École d'Athlétisme - année 2014) et ce, dans le respect des règles sanitaires du moment, à Saint-Julien de Concelles au stade d'athlétisme de 18 h 30 à 20 h 00 les lundi 6, mardi 7, mercredi 8, mercredi 15 et jeudi 16 septembre.



Nous serons également présents au Forum du Loroux-Bottereau le 4 septembre

La reprise des séances collectives :

- pour le HORS STADE, le jeudi 2 septembre au stade à St-Julien-de-Concelles,
- pour la Marche Nordique, le samedi 4 septembre,
- pour les autres catégories, à partir de la semaine du 6 septembre au stade à St-Julien-de-Concelles.

Pour plus de renseignements : Yveline AGASSE (coordonnées sur site rcnantis.fr section RCN Loire Divatte)

BONNE RENTRÉE ET BONNE SAISON SPORTIVE À TOUS

3ème ÉDITION

Rando Loire vignes

+42KM

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021

RANDO ROLLER À LA DÉCOUVERTE
DES BORDS DE LOIRE, DES PAYSAGES
MARAÎCHERS ET DU VIGNOBLE
NANTAIS

DÉPART / GYMNASSE DE L'OUÏCHE QUINET
84 RUE DE L'OUÏCHE QUINET
SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE (44)
HTTPS://TINYURL.COM/RANDOLOIREVIGNES

HANDISPORT EN FÊTE NANTES

Journée à la rencontre des Clubs
de Loire-Atlantique et découverte
de la pratique sportive Handisport

Handi Sport
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
Loire Atlantique

RETROUVEZ-NOUS SUR www.handisport44.fr
Comité Handisport Loire Atlantique : @comitehandisport44
Contact : cd44@handisport.org

SAMEDI 25 SEPTEMBRE
De 10 h à 20 h

NANTES
Place de Bretagne

FLASH-BACK SUR LE CINÉ DRIVE

Il ne faisait pas chaud ce soir du 7 août dernier ! Malgré tout, près de 40 véhicules étaient stationnés sur le terrain de la Gauterie devant l'écran géant à la tombée de la nuit pour visionner le film « Donne-moi des ailes » ; un film plein d'émotions qui nous a fait voyager au rythme des oiseaux !

Co-organisateur de la soirée avec la Municipalité, Le Comité des Fêtes tenait un stand et a régalé les spectateurs en proposant des nuggets, chips, pop-corn et boissons, le tout dans une ambiance bon enfant très décontractée et inter générationnelle.

Cette deuxième édition, dont les entrées étaient gratuites, a accueilli un peu moins de spectateurs que l'année passée mais reste un rendez-vous apprécié ! Vivement l'année prochaine !



ZOOM

Le Landreau compte déjà de nombreuses enseignes pour vous servir, des métiers de bouche à l'informatique en passant par le bâtiment ou encore le bien-être. Ce qu'il n'y avait pas encore, en revanche, c'est une enseigne immobilière avec pignon sur rue !

C'est chose faite avec l'installation de Catherine et Delphine sous l'enseigne Axo et Actifs Immobilier !

Après plusieurs années d'activités en tant que Chargée de Clientèle, Catherine Charpentier CHENAIS s'est orientée vers l'immobilier depuis déjà 10 ans. Delphine FARDEAU a, quant à elle, occupé un poste dans le notariat pendant 10 ans. Respectivement Négociatrice et Conseillère en immobilier, leur belle rencontre professionnelle, et quelques années de collaboration, les ont décidées de continuer cette aventure sous une enseigne où l'on peut compter sur des valeurs humaines et familiales.

Landréenne depuis son plus jeune âge, Catherine a naturellement choisi de poser ses valises professionnelles au Landreau avec l'envie de proposer une offre de proximité sur-mesure. Ces 6 dernières années, passées à travailler avec une enseigne du sud vignoble, confirmeront la décision de venir s'installer dans notre vignoble. Passionnée de l'immobilier, son expérience professionnelle lui permet de vous répondre et de vous accompagner dans vos démarches en toute SÉRÉNITÉ.

Décisionnaire et responsable de la création de cette agence, son choix sera de collaborer avec AXO et ACTIFS



Immobilier, « une entreprise avec un fondateur qui était un homme d'action et de cœur plaçant toujours l'Humain bien avant le profit », correspondant à la philosophie de Catherine. AXO et ACTIFS Immobilier est une société dont le siège est en Anjou et qui est détenue principalement par la famille OUVRARD.

Ouverte depuis le 31 mai dernier, l'agence AXO et ACTIFS Immobilier du Landreau proposent de nombreux biens situés sur la Loire-Atlantique et le Maine et Loire.

Que vous soyez vendeurs, acheteurs ou investisseurs, Catherine et Delphine vous accompagnent dans votre projet de vie avec simplicité et convivialité ; Leurs mots d'ordre : écoute, partage et proximité ! ET avec le sourire en prime !

Axo et Actifs immobilier
Catherine C. CHENAIS
06 37 55 26 96
lelandreau@axo-actifs.fr

SEMES, EMPLOYEUR SOLIDAIRE**DU VIGNOBLE NANTAIS**

Depuis plus de 30 ans, SEMES œuvre pour soutenir les personnes en recherche d'emploi. Notre plus-value : une mise en emploi rapide pour les personnes, sans oublier l'accompagnement individualisé pour viser l'emploi durable pour tous !

Une action qui porte ses fruits, en 2020 c'est plus de 190 salariés accompagnés, 200 clients partenaires engagés. SEMES c'est surtout plus de 60 % de retour à l'emploi durable après un accompagnement !

Personnes en recherche d'emploi, entreprises en recherche de main d'œuvre ou de prestations, contactez nous pour en savoir plus.

SEMES une solution solidaire et de proximité contribuant au développement de l'économie locale.

Contact : 02 40 03 93 54 / secretariat@semes-44.fr

www.semes-44.fr



**ENTRETIEN
DES ESPACES NATURELS**

**COLLECTE ET TRI
DE DÉCHETS**

**MISE À DISPOSITION
DE PERSONNEL**

« LA SANTÉ DANS L'ASSIETTE :**COMMENT MANGER ÉQUILIBRÉ TOUT EN SE FAISANT PLAISIR ? »**

L'alimentation joue un rôle important sur notre santé. Un certain nombre d'affections (telles les maladies cardiovasculaires, l'obésité, le diabète...) sont en effet souvent les conséquences d'une alimentation inadaptée.

Dans le cadre de ses actions de prévention, la Mutualité Sociale Agricole Loire-Atlantique - Vendée met en place un cycle de 6 ateliers « La santé dans l'assiette » sur la commune de Vallet en partenariat avec le CLIC ATOUT'AGE.

Animés par une diététicienne, ces ateliers permettent de partager idées recettes et trucs et astuces afin d'allier équilibre alimentaire et convivialité. Le cycle se clôture par un atelier cuisine.



Toute personne à partir de 55 ans peut s'inscrire quel que soit son régime de sécurité sociale.

Dates des Ateliers Nutrition :
5, 12, 19 octobre, 2, 9, 16 novembre 2021
De 9 h 30 à 12 h 00

VALLET

Date limite des inscriptions : 24 septembre 2021

Tarif : 40 € pour l'ensemble du cycle.

Pour tout renseignement, contacter :
Pôle Prévention MSA : 02 40 41 30 83



FESTI'FAMILLE

Être parent en Sèvre et Loire

Du 1^{er} octobre 2021 au 31 janvier 2022, sur toutes les communes de la Communauté de communes.

Un événement pour partager du temps entre parents et enfants et s'informer sur la parentalité.

Le service enfance et famille de la Communauté de communes Sèvre & Loire, le Centre Socio Culturel Loire-Divatte sont les pilotes de cet événement.

SPECTACLE FAMILIAL : « AUTOPSY DES PARENTS »

Le vendredi 1^{er} octobre, à 20 h 30, au CSC Loire Divatte (Saint-Julien-de-Concelles) Psychologue, formatrice, professeur d'anglais et humoriste, Véronique Poisson propose un One Woman Show.

Un spectacle savoureux, hilarant et corrosif qui distille, au milieu des rires, des réflexions sur les relations entre parents et enfants.

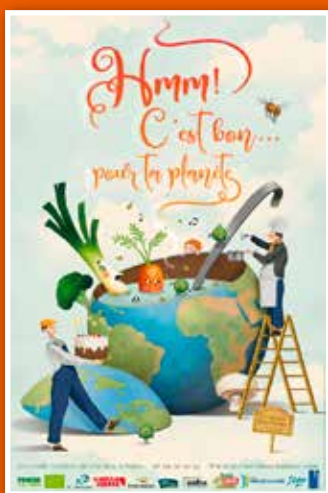
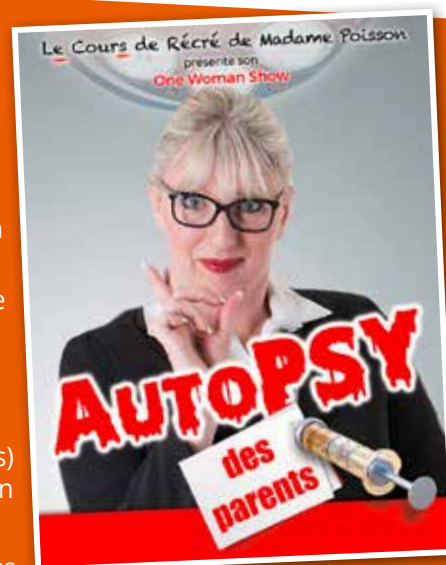
Pour tous, à partir de 8 ans - Gratuit, sur réservation au CSC Loire-Divatte (02 40 36 87 76) – places à retirer au CSC Loire-Divatte ou à l'Office du tourisme de Vallet.

APRÈS-MIDI JEUX POUR TOUS

Le samedi 2 octobre, de 14 h à 18 h, au Palais des Congrès (Le Loroux-Bottereau)

On fait la fête !

Au programme des structures gonflables, des jeux en bois, des défis à relever et... des impromptus ! Il y en aura pour tous les âges et toutes les envies.



SPECTACLE : « HMM, C'EST BON POUR LA PLANÈTE! »

Le dimanche 3 octobre, à 10 h 30 ou 16 h 30, salle de la Chapelaine (Divatte-sur-Loire)

Laurent Deschamps nous présente un conte musical intelligent et divertissant, tout en humour, en poésie et en chanson.

Spectacle familial, à partir de 3 ans - Gratuit, sur réservation au CSC Loire-Divatte (02 40 36 87 76) – places à retirer au CSC Loire-Divatte ou à l'Office du tourisme de Vallet.

PORTE OUVERTE DE L'ESPACE D'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS MARMOT'ÂGES

Le samedi 9 octobre, à 9 h 15 ou 11 h, centre socioculturel Loire-Divatte (St-Julien-de-Concelles)

Venez découvrir cet espace d'accueil et d'échange ouvert toute l'année aux grands-parents, parents d'enfants de 0 à 4 ans ou futurs parents. Marmot'âges est un lieu de rencontres, de discussions et de jeux. Une professionnelle et des bénévoles vous accueillent dans

un cadre convivial.

Animation gratuite, sur réservation au CSC Loire-Divatte (02 40 36 87 76).

Retrouvez bientôt le programme détaillé des actions de la saison 1 sur le site "enfance.cc-sevreloire.fr", le 1^{er} septembre.

Un programme synthétique imprimé sera aussi disponible dans les accueils de la Communauté de communes Sèvre & Loire et dans tous les services du territoire.

Pour découvrir le programme complet de Festi'Famille, rendez-vous sur le site du CSC Loire-Divatte (www.csc-loiredivatte.asso.fr) ou contactez-nous au 02 40 36 87 76.



ANNONCES

FUTURS PARENTS ET PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 3 ANS :

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Un questionnaire en ligne pour connaître vos besoins en matière de garde d'enfants 0-3 ans.

La recherche d'un mode d'accueil : un jeu d'enfant ou parcours du combattant ? Quel est votre besoin en matière de garde d'enfant ?

Dans le cadre de sa politique en direction des jeunes enfants, la Communauté de communes Sèvre & Loire, associée aux 11 communes du territoire, recense les **besoins des parents en mode d'accueil et de garde.**

Ce questionnaire est anonyme. **Il sera disponible sur le site Enfance & Famille du 15 septembre au 15 novembre 2021.**

Vous êtes **futurs parents et/ou parents d'enfants de 0 à 3 ans** (avant scolarisation). Vous avez opté pour un mode d'accueil individuel ou collectif ou pour un tout autre moyen de garde.

Afin de mieux connaître le parcours de recherche et le souhait d'accueil privilégié, parlez-nous de votre expérience !

7 minutes suffisent pour **participer à la construction des modes d'accueils de demain !**

Votre avis est important ! Merci de votre contribution à ce travail !



À LOUER OU À VENDRE :

terrain (parcelle après arrachage de vignes), 1 ha près du Bas Planty au Landreau.

Contact aux heures des repas au
06 20 37 95 90

PETITES ANNONCES

SERVICES :

Ouvrier paysagiste à la retraite ferait travaux de jardinage (tonte de pelouse, taille de haie, nettoyage de massifs).

Tél. 02 40 84 01 33

RÊVES & COULEURS

Le salon Rêves & Couleurs sera fermé pour congés du lundi 6 septembre au lundi 20 septembre inclus.

Réouverture le mardi 21 septembre dès 9 h. Merci de votre compréhension.

Charlène

SARL CHENOIR FRÈRES

Le garage CHENOIR au Loroux-Botttereau recrute un mécanicien PL en CDI 35 heures.

Contact et candidature à garagechenoir@wanadoo.fr ou 02 40 33 80 55.

Patrice CHENOIR
SARL CHENOIR FRÈRES
La Croix des Landes
44 430 LE LOROUX BOTTEREAU

LE MOT DE LA MINORITÉ

Chers landréens et landréennes,

Un an et demi après les élections, nous avons enfin le plaisir de vous annoncer la création d'une tribune dans La Vie Landréenne, dédiée à l'expression des élus de la minorité. Cette possibilité nous est accordée par une loi datant de 2015, et nous venons d'obtenir un espace d'expression de 200 mots dans notre journal municipal. Nous pourrions ainsi représenter la sensibilité des Landréens qui ont voté pour notre liste aux dernières élections.

Pendant ce mandat, nous comptons être vigilants sur les enjeux environnementaux et tout spécialement sur le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) qui doit être validé et opérationnel d'ici juin 2022. Les citoyens doivent être consultés prochainement sur les orientations de ce document et pourront donner leur avis qui nous engagera pour les 6 ans à venir.

Si vous avez des idées, des interrogations, des attentes, Ethic est là, Ethic veille et vous pouvez nous contacter sur : ethiclelandreau@ecomail.fr

Aurélia Blais, Saïd El Mamouni, Gildas Coué, Jacques Rouzineau

LMA**RELAXOLOGIE**

Si vous souhaitez :

- Mieux gérer votre stress, vos émotions, vos douleurs,
- Développer votre mémoire, votre concentration et votre créativité,
- Améliorer la qualité de votre sommeil,
- Vous préparer à un examen, une intervention médicale ou un entretien,
- Dynamiser votre confiance, votre volonté et vos ressources,

**Alors, venez découvrir la sophrologie.**

Chaque semaine l'Association LMA Relaxologie propose deux cours collectifs (mardi et jeudi). Pendant 1 heure, vous êtes guidé et accompagné par Laurence, sophrologue diplômée, qui pratique avec vous des exercices basés sur la détente musculaire et mentale à l'aide de votre respiration. Tous ces exercices sont simples et utilisables dans le quotidien afin que vous puissiez retrouver une harmonie entre le corps et

l'esprit et évoluer vers un mieux-être.

Vous pouvez participer à une découverte gratuite le jeudi 9 ou le mardi 14 septembre de 19 h à 20 h en vous inscrivant au 06 76 69 89 27.

...et pour les plus jeunes un atelier SOPHRO/YOGA-PARENT/ENFANT est proposé un dimanche par mois d'octobre à avril.

Cet atelier ludique se déroule sous forme d'exercices de relaxation, de respiration et de posture, alliant le yoga et la sophrologie, qui permet d'expérimenter une autre façon d'être ensemble.

N'hésitez pas à venir nous retrouver pour partager un moment unique et convivial en famille.

**Pour tous renseignements
LMA Relaxologie au 06 76 69 89 27**

**RELAX FITNESS**

Après une année en demi-teinte, nous avons bien besoin de nous retrouver pour partager des moments de convivialité et prendre soin de notre corps.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, Relax Fitness vous propose à nouveau à la rentrée de septembre son Masterclass de fitness et stretching-relax. Nous vous coachons de manière personnalisée pendant 1 h 30 afin que plaisir et résultats soient au rendez-vous.

Ce cours énergique, basé sur du renforcement musculaire, se termine par des étirements combinant relaxation mentale et physique.

Il vous apportera bien-être en modelant votre corps tout en vous vidant l'esprit (ce qui est d'autant plus nécessaire après la période anxiogène que nous avons traversée!).

Les cours se dérouleront le mardi soir de 19 h 15 à 20 h 45 salle des Nouëlles.

Cours d'essai gratuit en réservant au 06 65 55 08 82.

Les inscriptions auront lieu le samedi 11 septembre salle des Sociétés de 10 h à 12 h, par téléphone au numéro ci-dessus ou lors du premier cours.

La saison redémarre le 21 septembre.

Bonne rentrée à tous !

